

**ASSOCIATION MARCEL HICTER
POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE - FMH**

**CULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE :
VERS UN NOUVEAU PARADIGME ?**

une analyse de Raymond Weber

**SEPTEMBRE
2009**

CULTURE ET DEVELOPPEMENT DURABLE : VERS UN NOUVEAU PARADIGME ?

par Raymond Weber, Président de l'Association Marcel Hicter

LES ÉCONOMISTES ONT LONGTEMPS CRU QUE LES SECRETS DU DÉVELOPPEMENT TENAIENT EN QUELQUES PRINCIPES UNIVERSELS QU'IL SUFFISAIT D'APPLIQUER VERTUEUSEMENT. PENDANT AU MOINS DEUX DÉCENNIES, LE « CONSENSUS DE WASHINGTON » ET LES « PLANS D'AJUSTEMENT STRUCTUREL »¹ FURENT LE CREDO DE NOMBRE D'EXPERTS DU DÉVELOPPEMENT. ENTRÉS EN CRISE À LA FIN DES ANNÉES 1990 — NOTAMMENT POUR LES PAYS AFRICAINS —, CES PRINCIPES CÈDENT PEU À PEU LA PLACE À UNE NOUVELLE CONSTELLATION INTELLECTUELLE, PLUS HUMBLE ET PLUS CURIEUSE DE LA DIVERSITÉ DU MONDE. AUJOURD'HUI, PLUSIEURS COURANTS DE RECHERCHE — PAS FORCÉMENT D'ACCORD ENTRE EUX — REPARTENT EN QUÊTE DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'UN DÉVELOPPEMENT QUI SOIT HUMAIN ET DURABLE. ILS SONT SURTOUT CARACTÉRISÉS PAR LEUR VOLONTÉ D'INSCRIRE LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DANS LEUR CONTEXTE — ET NOTAMMENT DANS LEUR CONTEXTE CULTUREL —, DE COMPRENDRE LES LOGIQUES D'ACTION DES INDIVIDUS EN SITUATION DE PAUVRETÉ ET DE PARTIR DE CES LOGIQUES D'ACTION POUR RENFORCER LES CAPACITÉS DES INDIVIDUS ET DES INSTITUTIONS ET D'ABOUTIR À DES RÉSULTATS ÉVALUABLES ET DURABLES.

1. LE CONTEXTE MONDIAL DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT

La conjonction actuelle des crises énergétique, sécuritaire, alimentaire et environnementale souligne le caractère mondial des défis du développement dans un contexte financier, économique et social particulièrement incertain. Contrairement à ce que semblent croire certains, la présente crise de l'aide au développement n'est pas seulement financière. L'ampleur des défis exige aussi qu'un nouveau souffle soit donné à la coopération internationale, en termes d'objectifs, de coordination, d'innovations et de recherche, comme en termes de moyens et d'instruments.

Aujourd'hui, la coopération au développement se transforme assez radicalement. Certes, les grands textes de référence restent valables :

- les huit Objectifs du Millénaire pour le Développement,

adoptés au plus haut niveau en 2000 (OMD, concernant la réduction de l'extrême pauvreté, l'éducation primaire pour tous, la promotion de l'égalité des sexes, la santé, l'environnement durable et le partenariat mondial pour le développement, objectifs à réaliser d'ici 2015) ;

- le Consensus de Monterrey sur le financement du développement (2002), qui insiste sur la réduction de la dette extérieure et sur le renforcement nécessaire de la coopération financière et technique internationale pour le développement ;

- la Déclaration de Paris (2005), avec ses principes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de gestion de l'aide axée sur les résultats et de redevabilité mutuelle sur les résultats, ainsi qu'avec ses 12 objectifs chiffrés à l'horizon

2010 ;

- le Programme d'Action d'Accra (2007), qui insiste sur le renforcement de l'appropriation par les pays du processus de développement, sur la mise en œuvre de partenariats plus efficaces et plus ouverts à tous pour le développement et sur la nécessité de rendre compte des résultats sur la voie du développement ;

- différents textes adoptés par l'Union européenne, seule ou avec ses partenaires des ACP et, notamment, l'Accord de Cotonou (2000/2003) et le Consensus européen pour le développement (2006).

Mais la coopération au développement est aussi appelée – et de plus en plus – à assister chacun des pays en développement dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques adaptées aux enjeux nationaux, régionaux et internationaux contemporains. Dans un monde aux ressources limitées, chaque pays et chaque grande région doivent trouver leur place dans la nouvelle donne de la mondialisation.

Ainsi, l'Afrique « intéresse » aujourd'hui non seulement ses partenaires traditionnels, tels que l'Europe, mais aussi les Etats-Unis (notamment en termes de sécurité, de lutte contre le terrorisme et contre divers trafics et pour ses gisements pétroliers) ou certains pays « émergents », tels que la Chine et l'Inde (pour ses matières premières) ou le Japon et la Corée (pour ses potentialités agricoles).

L'aide au développement renforce les capacités de chacun à exploiter ses propres atouts, en tirant parti de la recherche (cfr plus particulièrement les réflexions d'un Amartya Sen sur la liberté (de se mouvoir, de s'exprimer, de participer, etc.) et la démocratie, les expériences de micro-crédit de la Grameen Bank et de son fondateur Muhammad Yunus ou l'expérimentation créative et aléatoire d'une Esther Duflo et de son laboratoire d'action contre la pauvreté Abdul Latif Jameel, au MIT).

2. CULTURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE: QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES

Si, dès les années 1960, un visionnaire tel que Léopold Sédar Senghor a insisté sur les interactions entre culture et développement (« j'ai toujours pensé que l'homme, c'est-à-dire la culture, était au commencement et à la fin du développement »), ces relations ne sont jamais allées de soi.

Quand l'UNESCO, après avoir adopté à la Conférence mondiale sur les politiques culturelles à Mexico (1982) une définition large et anthropologique de la culture, a voulu lancer une Décennie mondiale sur le développement et ses finali-

tés culturelles, elle a dû vite déchanter : ni les Etats membres, ni les différentes Agences du système des Nations-Unies n'étaient prêts à la suivre dans cette voie. Ces réticences du début² ont pu être dépassées et la Décennie a pu produire à la fois le Rapport sur « Notre diversité créatrice » (publié en 1996) et le « Plan d'action sur les politiques culturelles pour le développement » (Stockholm, avril 1998), sans même parler des nombreux projets qui, sur le terrain, mettaient en pratique ces interactions entre culture et développement. Ce sont finalement la « Déclaration universelle sur la diversité culturelle » (2001) et la « Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles » (2005) qui ont parachevé ces réflexions sur la culture comme nouveau paradigme du développement.

Du côté des « non-culturels », le cheminement a été un peu plus long et plus difficile. Si la Banque mondiale a pris conscience, dès la fin des années 90, que « la culture compte », c'est la prise en compte, par le Sommet de Johannesburg sur le développement durable (septembre 2002) de la culture et de la diversité culturelle comme « 4e pilier » du développement durable (à côté de l'environnement, de l'économie et du social) et la publication du Rapport mondial 2004 sur le développement humain du PNUD, consacré à « la liberté culturelle dans un monde diversifié », qui ont tracé une nouvelle conception du développement, plus respectueuse de la culture et comptant sur elle pour donner une nouvelle vigueur et un autre dynamisme aux différentes stratégies de développement.

De nombreuses coopérations bilatérales se sont engagées dans la même voie, dans les années 2000, à la suite des pays nordiques, telles que les coopérations suisse, allemande, française et espagnole.

L'Union européenne, de son côté, grâce à l'adoption de textes tels que le « Consensus européen pour le développement » (2006) et « l'Agenda européen de la Culture » (2007) et la mise en route de programmes structurant les interactions entre culture et développement, a enfin fait de la culture l'une de ses priorités stratégiques.

En Afrique, la prise de conscience de ce nouveau paradigme « culture-développement » a été manifeste dès l'adoption de la « Charte culturelle pour l'Afrique » (Port Louis 1976) et de la « Déclaration sur les aspects culturels du Plan d'action de Lagos » (Addis Abeba, 1985). Aujourd'hui, même si la culture est réduite à la portion congrue dans le NEPAD³, l'Afrique dispose, avec des textes comme la « Charte pour la renaissance culturelle de l'Afrique » (Nairobi/Kartoum, 2006) et le « Plan d'action de Nairobi pour les industries culturelles en Afrique » (2005), ou les textes et Plans d'actions adoptés dans le cadre des ACP ou des organisations régionales, des stratégies qui lui permettent de relever les nouveaux défis qui se posent au développement du continent.

Il ressort de ce bref aperçu historique que les dimensions culturelles du développement sont reconnues partout, même si le mot « culture » n'apparaît toujours pas dans les deux textes fondamentaux de la politique de coopération au développement : les OMD et la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide⁴.

3. LA CULTURE COMME 4E PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La diversité culturelle, la revalorisation des pratiques artistiques et culturelles, la création et l'innovation culturelles, toutes les richesses immatérielles qu'on peut considérer comme essentielles à la construction de l'humain – en tant qu'outils de connaissance et de relation – sont au cœur du développement durable. Ce développement durable doit être considéré comme un nouveau projet de société, la trame d'une nouvelle étape pour l'organisation des activités humaines, une « règle du jeu » qui mettra l'économie au service du développement social et de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, tout en économisant au maximum les ressources naturelles de la biosphère que nous savons limitées.

Le défi pour l'Afrique est double : son extraordinaire richesse artistique et culturelle pourra être à la fois un des piliers du développement personnel et collectif des populations et du développement du secteur culturel. Mais elle peut aussi donner des impulsions au développement économique, social et politique de toute la région, en devenant un moteur du changement social et politique et en confortant la gouvernance démocratique. C'est en effet la culture et le capital social qui permettent de promouvoir le développement des capacités des individus et des groupes et leur participation à la vie de la société. C'est la culture, en enrichissant le capital social, qui permet de vraiment valoriser les autres ressources pour le développement. Et ce sont la création culturelle et la créativité artistique qui permettent de passer d'une « administration des ressources » (un organisme accomplit les tâches qu'on lui a confiées, avec les moyens qu'on met à sa disposition) à une gestion dynamique des ressources (l'organisme se fixe un objectif et mobilise les moyens pour y parvenir, grâce à une planification politique et stratégique et à l'importance accordée à la formation, au développement des capacités et à la gestion des ressources humaines).

C'est sans doute à l'échelle locale, des villes ou des quartiers, que la culture apparaît le plus clairement comme ressource de développement durable. Les exemples commencent d'ailleurs à se multiplier, les « bonnes pratiques » à s'étendre. Nous voudrions donner deux exemples, qui concernent l'Afrique de l'Ouest. Mais on peut facilement trouver des

exemples analogues dans les autres régions de l'Afrique (cfr exemples ci-après).

4. QUELQUES IMPLICATIONS DE CE CHANGEMENT PARADIGMATIQUE

Si l'on prend au sérieux ce nouveau paradigme « culture et développement durable », cela entraîne des conséquences à la fois théoriques et pratiques.

Théoriques, parce que ce paradigme devrait nous permettre – par une déconstruction/reconstruction – de repenser le développement et l'action culturelle, ainsi que les politiques existant en la matière.

Pratiques, parce que la prise en compte systématique des dimensions culturelles dans nos stratégies de développement nous oblige à formuler – et à évaluer – autrement nos projets et programmes de développement.

Enfin, le changement paradigmatique ne devrait pas jouer uniquement sur les théories, les politiques, les stratégies et les actions, mais aussi sur les processus de prise de décision et de mise en œuvre, en y faisant participer tous les concernés, et notamment la société civile.

« Musique, diversité culturelle et développement »

Ce programme triennal (2007-2009) de l'association « Culture et Développement » (Grenoble/Bamako/Dakar) favorise des actions territorialisées d'appui à la professionnalisation des acteurs de la filière « musique » en Afrique de l'Ouest, à travers la mise en place ou le renforcement de lieux-ressources à Ouagadougou (Reemdoogo), à Treichville-Abidjan (Nzassa) et à Durban (Durban KZN Music Development Trust).

L'objectif est d'appuyer la professionnalisation des musiciens (pratique instrumentale, composition, arrangements, prestations scéniques), des groupes de musique (structuration juridique, modes de contractualisation, management), des métiers connexes de la musique (production, gestion, promotion, distribution, management, régie technique) et des entreprises culturelles (aide à la formalisation et au développement des activités) par l'implantation de lieux-ressources pour contribuer à la structuration d'une filière « musique » créatrice d'emplois et de revenus d'une part, et d'identité et de diversités culturelles d'autre part.

« Culture, développement, santé. Les jeunes du secteur informel et la santé sexuelle et reproductive à Mopti (Mali) »

Ce projet, financé par l'AECL (coopération espagnole) et réalisé par Interarts, en coopération avec Family Care International/Mali et l'Association des Enfants et des jeunes travailleurs du Mali, vise à développer et à promouvoir la mise en place d'outils et de stratégies de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) appropriés au contexte culturel et adaptés aux jeunes du secteur informel de Mopti. La plupart de ces jeunes sont venus à Mopti pour des raisons économiques. Ils s'y trouvent seuls, en situation de pauvreté et dans un contexte socio-culturel auquel ils ne sont pas préparés.

La composante culturelle est un élément central de ce projet qui se situe dans un contexte fait de diverses ethnies, croyances et systèmes de valeurs. Il s'agit de travailler avec les leaders religieux des communautés d'origine des jeunes et de favoriser le dialogue entre les jeunes, leurs employeurs et les leaders religieux, afin de mettre en place un processus de formation adapté aux cultures locales.

Notes :

1 - Se fondant, notamment, sur la discipline budgétaire, la réorientation des dépenses publiques, la libération des échanges, la privatisation, la déréglementation, l'ouverture aux investissements directs étrangers, principes auxquels se sont ajoutés la «bonne gouvernance», la lutte contre la corruption et une réduction ciblée de la pauvreté.

—

2 - La décennie (1988-1997) a finalement porté sur le « développement culturel », avec quatre sous-thèmes : la prise en compte de la dimension culturelle dans le développement (le seul sous-thème qui permettait de dépasser le secteur culturel stricto sensu) ; l'affirmation et l'enrichissement des identités culturelles ; l'élargissement de la participation à la vie culturelle ; la promotion de la coopération culturelle internationale.

—

3 - Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique.

—

4 - En revanche, dans le Programme d'action d'Accra (2008), on mentionne « la diversité des cultures » comme un élément important de la politique de développement.

—

Quelques indications bibliographiques :

APPFEL-MARGLIN Frédérique et autres, 2003, *Défaire le développement. Refaire le monde*, Parangon, MOST, l'Aventurine, Paris

ASSIDON Elsa, 2002, *Les théories économique du développement*, La Découverte, Paris

CHARNOZ Olivier/SEVERINO Jean-Michel, 2007, *L'aide publique au développement*, La Découverte, Paris

COLLIER Paul, 2007, *The Bottom Billion: Why the Poorest Countries are Failing and What can Be Done About It*, Oxford University Press

DUFLO Esther, 2009, *Expérience, science et lutte contre la pauvreté*, Collège de France/Fayard, Paris

EASTERLY William, 2006, *Les pays pauvres sont-ils condamnés à le rester ?*, Organisation

KUHN Katina, 2008, *Die kulturelle Dimension nachhaltiger Entwicklung*, VDM Verlag Dr. Müller, Saarbrücken

MICHAILOV Serge, 2006, *A quoi sert d'aider le Sud ?*, Economica/AFD, Paris

NAHAVANDI Firouzeh (éd.), 2003, *Repenser le développement et la coopération internationale. Etat des savoirs universitaires*, Karthala, Paris

RODRICK Dani, 2008, *Nations et mondialisation. Les stratégies de développement dans un monde globalisé*, La Découverte, Paris

SACHS Jeffrey, 2005, *The End of Poverty : Economic Possibilities for Our Time*, Penguin Press

SEN Amartya, 2003, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*, Odile Jacob, Paris

SERVET Jean-Michel, 2006, *Banquiers aux pieds nus. La micro-finance*, Odile Jacob, Paris

WEBER Raymond, 2008, *la coopération au développement : enjeux, perspectives et politiques*, dans : Institut Grand-Ducal, *Actes de la Section des Sciences Morales et Politiques*, Volume XI, Luxembourg